



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 21/09/2023
Reçu en préfecture le 21/09/2023
Publié le
ID : 033-253306617-20230912-2023_49-DE



Séance du 12 septembre 2023 à 14 heures 30


SMICVAL DU LIBOURNAIS – HAUTE GIRONDE

L'an deux mille vingt-trois, le 12 septembre à 14 heures 30, les Membres du Comité Syndical se sont réunis en présentiel au Pôle Environnement de Saint Denis de Pile (8, route de la Pinière – 33910), sous la présidence de Monsieur Sylvain GUINAUDIE, Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de valorisation des déchets Ménagers.

Date de la convocation : 05/09/2023

Etaient présents :

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
CDC du Fronsadais				CDC du Grand Saint Emilionnais			
Monsieur VALEIX		Monsieur FAVRE		Monsieur BROUDICHOUX		Monsieur DUMONTEUIL	
Monsieur GARANTO	P	Madame EYHERAMONNO		Monsieur GOMBEAU		Monsieur BRINGART	
Monsieur BARBE		Monsieur CHIAROTTO		Monsieur VALLADE	P	Monsieur CANUEL	
Monsieur BEC		Monsieur DEJEAN		Monsieur DESPRES	P	Monsieur FOURREAU	
Madame REGIS	P	Monsieur DUBOUREAU		CDC de l'Estuaire			
Communauté d'Agglomération du Libournais				Monsieur LAISNE		Monsieur BERNARD	
Monsieur ABANADES	P	Madame BLANCHETON		Monsieur CAVALEIRO	P	Monsieur RAYMOND	
Monsieur BATTISTON	P	Monsieur DURAND-TEYSSIER		Monsieur VERRAT	P	Monsieur OVIDE	
Madame CONTE-JAUBERT		Monsieur GACHARD		Monsieur JOUBERT	EX	Monsieur SOULIGNAC	
Madame LEMOINE	P	Monsieur GALAN		Monsieur GANDRE	P	Monsieur RIVEAU	
Madame FONTENEAU	P	Monsieur GUILHEM		CDC du Pays de St Aulaye			
Madame GANTCH	EX	Monsieur HUCHET		Monsieur HALLAIRE	EX	Monsieur GENDREAU	
Madame HOPER	P	Madame LECOULEUX	P	Monsieur SAUTREAU		Monsieur VIAUD	
Madame KRIER	P	Madame NABET-GIRARD		CDC Latitude Nord Gironde			
Monsieur LE GAL	EX	Monsieur LAVIDALIE		Monsieur BLAIN	EX	Monsieur BERNARD	
Monsieur MARTINET	P	Monsieur MASSY		Monsieur HAPPERT	P	Monsieur GRIMARD	
Monsieur RESENDE	P	Madame PEYRIDIEUX		Monsieur PAILLAUD		Monsieur LOPEZ	
Monsieur VACHER	P	Madame WARSMANN		Madame DIETERICH	P	Monsieur DUPONT	
CDC du Grand Cubzaguais				Madame LEGAI		Monsieur LESCA	
Monsieur GUINAUDIE	P	Monsieur BAQUE		Monsieur RENARD	P	Madame RUBIO	
Monsieur TELLIER (démissionnaire depuis le 07.03.23)		Madame CLEDAT		CDC de Blaye			
Madame PEROU	P	Madame COUPAUD		Monsieur DUEZ	P	Monsieur TREBUCQ	
Monsieur GARD	P	Madame DARHAN		Monsieur CARREAU	EX	Madame MERCHADOU	
Monsieur JOLY	EX			Madame GADRAT	EX	Monsieur BELIS	
Monsieur POTIER	P	Madame LOUBAT		Monsieur BEDIS		Madame DELAUGE	
Monsieur BLANC		Monsieur MIEYEVILLE	P	Monsieur BERNARD	P	Monsieur VIGNON	

		Madame POIRIER		Envoyé en préfecture le 21/09/2023
Titulaires		Suppléants		Reçu en préfecture le 21/09/2023 Publié le
CDC Isle Double Landais				EX Monsieur DUBAU 
Monsieur ELIZABETH	P	Madame DUCOS		ID : 033-253306617-20230912-2023_49-DE
Monsieur PARROT	P	Madame CHEVREUL		

P = Présentiel V = Visioconférence PP = Présentiel partiel Ex = Excusé

Secrétaire de séance : Michel VACHER

Excusés représentés par un(e) délégué(e) suppléant(e) conformément à l'article 5.2 des statuts et article 9 du règlement intérieur du Smicval :

Madame Brigitte POIRIER, Déléguée titulaire de la CDC de Blaye représentée par Monsieur Philippe DUBEAU,
Madame Chantal GANTCH, Déléguée titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais représentée par Madame Martine LECOULEUX,
Monsieur Pierre JOLY, Délégué titulaire de la Communauté de Commune du Grand Cubzaguais représenté par Monsieur Georges MIEYEVILLE.

Excusés ayant donné procuration à un délégué titulaire :

Madame Carole GADRAT, Délégué titulaire de la CDC de Blaye donne procuration à Monsieur Jean-Pierre DUEZ, Vice-Président du Smicval et Délégué titulaire de la CDC de Blaye,
Monsieur Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président du Smicval et Déléguée titulaire de la CALI donne procuration à Madame Gabi HOPER, Vice-Présidents du Smicval et Délégué titulaire de la CALI,
Monsieur Philippe BLAIN, Délégué titulaire de la CDC Latitude Nord Gironde donne procuration à Monsieur Alain RENARD, Vice-Président du Smicval et Délégué titulaire de la CDC Latitude Nord Gironde,
Monsieur Francis JOUBERT, Délégué titulaire de CDC de l'Estuaire donne procuration à Monsieur Louis CAVALERO, Délégué titulaire de la CDC de l'Estuaire.

Invités présents :

Monsieur Alain MAROIS, Président Honoraire du Smicval,
Madame Corinne TREBOUTTE, remplaçante par intérim de monsieur PATIES, Trésorier de Coutras,
Monsieur Jean-Luc CANTET conseillé aux décideurs locaux.

Invités excusés :

Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne,

Madame KRIER, Déléguée Titulaire de la CALI, est arrivée à 15h24 et a pu voter dès la troisième délibération (présentation du rapport CRC).
Monsieur CARREAU, Délégué titulaire de la CDC de Blaye, est parti en cours de séance à 15h36 et n'a pas pu voter dès la troisième délibération (présentation du rapport CRC).

Sur les 48 Délégués qui composent le Comité Syndical du Smicval du Libournais – Haute Gironde, lors de l'Assemblée Générale du 12 septembre 2023, 30 d'entre eux étaient présents ou représentés par un(e) suppléant(e).

DELIBERATION N° 2023-49

Objet : Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes (CRC)

Rapporteur : Sylvain GUINAUDIE

A titre liminaire, il convient de mentionner qu'à l'adoption de cette délibération, il a été recensé :

Nombre de membres en exercice	48
Nombre de membre présents	30
Nombre de procurations	04
Nombre de votants	34

Vu le Code des juridictions financières,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur l'examen des comptes et de la gestion du syndicat mixte intercommunal de collecte et de valorisation des déchets ménagers du Libournais Haute-Gironde (SMICVAL) concernant les exercices 2016 jusqu'à la période la plus récente, mi 2022.

Considérant que la Chambre Régionale des Comptes (CRC) Nouvelle Aquitaine a procédé au contrôle des comptes et de la gestion du syndicat mixte intercommunal de collecte et de valorisation des déchets ménagers du Libournais Haute-Gironde (SMICVAL) concernant les exercices 2016 jusqu'à la période la plus récente (fin 2022).

Considérant qu'à l'issu de ce contrôle la CRC a transmis un rapport d'observations définitives au SMICVAL le 10 juillet 2023.

Considérant qu'il revient au SMICVAL de présenter le rapport à son assemblée délibérante, dès sa plus proche réunion conformément à l'article L243-6 du Code des juridictions financières.

Considérant que le rapport dans son entièreté a été fourni à tous les élus titulaires, en même temps que l'envoi des convocations, le 05 septembre 2023.

Considérant qu'il est également disponible et publié sur le site internet de la CRC Nouvelle Aquitaine depuis ce jour, 12 septembre 2023.

Il est donc demandé aux membres du Comité Syndical de prendre acte de l'information faite et de la présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) Nouvelle-Aquitaine.

Les membres présents (30 délégués présents sur 48 délégués en exercice), prennent acte de l'information faite du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionales des Comptes (CRC) Nouvelle-Aquitaine.

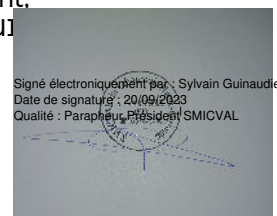
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

DELIBERE, LES JOURS MOIS ET AN CI-DESSUS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

FAIT A ST DENIS DE PILE, le 12 septembre 2023

Le Président,
Sylvain GUI

Signé électroniquement par : Sylvain Guinaudie
Date de signature : 20/09/2023
Qualité : Paraphr. Président SMICVAL



Envoyé en préfecture le 21/09/2023

Reçu en préfecture le 21/09/2023

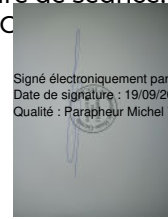
Publié le

ID : 033-253306617-20230912-2023_49-DE



Publié le : 22.09.2023

Le Secrétaire de séance,
Michel VACHER



Signé électroniquement par : Michel VACHER
Date de signature : 19/09/2023
Qualité : Parapheur Michel VACHER SMICVAL